# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 176. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 13 MAI 1828. Vol. 3


Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou nos correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne quelques jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront point connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis ne payent rien pour la première fois, quatre centièmes pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à $60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Michel Guirandard.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au jeune Bryant.

## Etats-Unis d'Amérique.

POUR NORFOLK ET RICHMOND,

Le beau brick WILLIAM & HENRY, doublé et chevillé de cuivre, capitaine Lapine, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de Calais ou à

Mai BOWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

Le beau brick MIRMIE, capitaine Lane, ayant presque toute sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

7 mai J. W. ZACPARIE & Co.

POUR BOSTON.

Le brick du voilier, doublé et chevillé en cuivre MEXICO, capt. Patterson, partira dans deux jours de ce port, et partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser

COCKARNE & WATTS,

7 mai No. 36 rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.

Le superbe navire GEORGE CLINTON, capitaine Rawson, partira sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser à bord au capitaine, ou à

8 mai R. G. L. DE PEYSTER, 75, rue du Canal.

POUR LIVERPOOL.

La barque UNITY, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement ; pour fret desquelles on peut s'adresser au capitaine à bord, ou à

1er mai JOHN A. MERLE & Co.

A FRETER,

Le beau brick SPLENDID, capitaine D. Gustin, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour les conditions s'adresser à bord ou à

26 avril JOHN CLARK.

POUR BOSTON,

Le superbe brick DIDO, ayant partie de son chargement d'engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, ou passage, ayant des commodités supérieures, s'adresser à

26 avril JOHN CLARK, rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 23 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Rathbone.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt Williams.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans l'arrivée des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

28 oct *Foster & Hutton.*

On pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant à W. W. CALDWELL.

18 décembre.

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire Belle, venant du Hâvre consistant en Bas de soie pour hommes et pour femmes, noirs et blancs, Bas pour femmes unis et brodés, forts Bas de Soie pour hommes, Echarpes de Barège, Rubans de Taftas noir, et une caisse de fausse Bijouterie.

ANDREW HODGE junr

3 Déc.

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes à être livrés aux différentes habitations, à vendre par

4 dec. *G. Legendre*

On a besoin d'une Négresse sachant faire la cuisine, laver et repasser. S'adresser au bureau de l'Abeille.

## Europe.

POUR BORDEAUX,

Le beau brick BRUTUS, capitaine Davenport, ayant une partie considérable de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

7 mai JOHN CLARK, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.

Le navire neuf et doublé en cuivre JOHN HALE capitaine E. Thompson, ayant presque tout son fret engagé, sera prêt vers le 15 du mois, pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à

8 mai J. OGDEN & Co.

POUR NANTES.

Le joli brick français COMMERCE, capitaine Duboy, doublé et chevillé en cuivre, classé A. No. 1, ayant toute sa cargaison engagée, partira positivement pour le mois prochain. Pour fret ou passage s'adresser au capt. à bord ou à LANDREAUX, VIENNE & Co.

8 mai.

## Mexique.

POUR TAMPICO.

La goëlette ECLIPSE, capitaine Marchand, ayant la majeure partie de son chargement arrêtée, partira immédiatement pour le dit port. Pour fret et passage, s'adresser à

19 Avril. M. P. GOUGOT, Rue Royale.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE,

*Et tous les lieux intermédiaires.*

Le beau bateau-à-vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Bâyston, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux arrangemens pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

19 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE,

*Et tous les lieux intermédiaires.*

Le bateau a vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle.-Orléans pour les lieux ci-dessus, e partira tous les mardis à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord.

17 déc. L. BELLEMONT.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 10 et 7 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc.

POUR LE BAYOU SARAH,

*Laausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Lauve, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, et il part tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret, ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Baudue.*

*Vente volontaire de meubles.*

MME. Bellanger partant pour France, vend à l'amiable dès à présent son mobilier, et fera un encan Lundi 5 Mai, à 4 heures, de ce qui restera à son domicile rue Marigny No. 141. 30 Av.

DEMANDE—On a besoin d'un jeune homme, pour l'employer dans un magasin de chapeaux. Il faut qu'il sache parler les deux langues et ait de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de cette feuille. 3 mai

*Mairie de la Nouvelle-Orléans.*

LE prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $4 50 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, CINQUANTE onces de pain pour un escalin. Nouvelle-Orléans, 2 Mai 1828.

*J. Rogniac,*

3 Mai Maire

AU moment de partir je prie les personnes qui auront quelque réclamation contre moi, de se présenter chez Mr. J. Guerin faubourg Marigny, rue des Français. Celles qui me doivent sont aussi priées de régler avec Mr. J. Guerin, qui a ma procuration générale.

21 avril LALAURIE Dr.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 dée

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, bougie blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

CAFE' de la Havane.—15 Sacs Café fin vert, reçus par la goëlette Eucombia, et à vendre par J. P. PAYSON

## ETAT DE LA LOUISIANE.

*Cour du premier District Judiciaire.*

*Clarisse Tregue, femme de Théodore Tregue,* contre *Théodore Tregue son mari.*

SUR motion de F. A. Cuvellier, Esqr. avocat de la demanderesse, et la Cour étant pleinement convaincue par des preuves que le domicile de la demanderesse est mis en danger, par l'état des affaires du défendeur, ordonne et adjuge que le jugement par défaut rendu sur ce cas le 26 Décembre dernier, est maintenant confirmé et qu'une séparation de biens existe dès-ce jour entre la demanderesse et le défendeur, son mari, conformément à la loi. Et la Cour étant depuis satisfaite des preuves fournies par la demanderesse quant à la dot et autres propriétés apportées par elle en mariage comme relatées dans la pétition, ordonne et adjuge qu'elle recouvre du défendeur la somme de trois mille cent vingt-quatre piastres et quatre cents, montant de la somme apportée par elle en argent comptant ; et qu'elle reprenne possession du terrain mentionné dans sa pétition, ainsi que des esclaves et bestiaux qui y sont nommés comprris, savoir : dix arpents de terre faisant face au fleuve sur quatre vingt arpents de profondeur, un nègre nommé Maxis, une négresse nommée Marianne et une fille appelée Louise, un cheval bai, et un chariot avec un beuvillon. Et dépens étant ordonnés que le défendeur paie les frais.

4 *Février* 1828.

(Signé) JOSHUA LEWIS

*Signé* 9 *Février* 1828. JOHN LEWIS greffier

*Lesquels frais se montent à la somme de trente piastres 62½ cents, sous comprises les honoraires du shérif.*

*Je certifie par le présent que la pièce ci-dessus est une copie d'un jugement primitif enregistré au Greffe de cette Cour, en témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quinze Mars de l'an de grace* 1828.

N. FARRIE, dép. greffier.

## Esclave en maronnage.

EST partie maronne de chez le soussigné, il y a environ quatre jours, une Négresse créole de ce pays, nommée *Célestine*, âgée d'environ 28 ans, taille de 5 pieds 3 pouces français, teint rougeâtre, ayant de petites tâches blanches à la figure, presque imperceptibles, parlant anglaise de huit piastres sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné, ou à la geole de cette ville.

Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas la recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi.

PIERRE GALE,

rue du Quartier, entre Condé et Royale.

15 avril—

CHANGEMENT DE DOMICILE.

*BAINS DE VAPEUR.*

MR. Renou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, N°. 122, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Fumento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Les autres changemens, la boîte fumigatoire pour les femmes est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation des nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hopital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

*Prix de l'abonnement de* 12 *bains,* $16 00

" ..... 6 " 9 "

" ..... 1 " 2 50

*La journée d'un nègre dans l'hopital est* ..... 1 "

Mr. Renou pensait d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des retentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine

30 barils farine de bled Sarazin, fraiche

20 fréquins beurre

20 barils cidre de New-Ark

50 barils farine fraiche

3 pipes eau-de-vie de France

Une caisse violons

Un assortiment de pierres à meules.

21 dée *Russell & Barstow.*

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

6 dec. *A. & Z. Cavelier.*

## Pensionnat pour les jeunes demoiselles.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed pour les pensionnaires et les externes, est maintenant fixé à cette époque commode et agréable, rue Bourbon No. 14, deux portes après l'Eglise Présbytérienne.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne.

L'Ecriture;

Grammaire;

Arithmétique;

Géographie, avec des cartes et des globes.

Histoire ancienne et moderne;

La Mytologie;

Les belles Lettres;

Le Dessin;

La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé seulement d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées, et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et desirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue, et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie.

N. B. Comme ci-devant, Madame Evershed donne des leçons de piano, de guitare et de musique vocale. 1 Avril

*Trésorerie de l'Etat de la Louisiane.*

NOUVELLE-ORLEANS, 7 FEV. 1828.

CE BUREAU est transporté dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Condé. L'entrée est vis-à-vis la demeure de J. Le Carpentier. Ce bureau sera ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi.

7 Fév. 6 P. GARDÈRE, *Trésorier de l'Etat.*

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CAROSSIER ; il demeure rue Royale, No. 260, entre les rues du Bac et Bienville, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois et carrosserie, et en peinture, grenage.

12 Jan R. A. COOKE.

H. DEBERGUE.

*Successeur de J. Gabaroche,*

PREVIENT ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE CHAPEAUX, de toutes les qualités, qu'il vient de recevoir du Nord et des belles manufactures de New-York. Ayant été à même de connaître les meilleures fabriques des Etats-Unis, il ose espérer que ses anciennes pratiques, en s'adressant à lui auront lieu d'être satisfaites. Il vendra en gros et en détail, à aussi bon marché que n'importe quel magasin en ville.

Son magasin est rue St.-Pierre, entre Chartres et Levée ; au domicile qu'occupait Mr. J Gabaroche, No. 23. 7 mars.

FABRICA de Sombreros finos de primera calidad, y prueba de agua. Se hacen en casa de H. DEBERGUE, en la calle de Sa. Pedro, Plaza de Armas N° 23. 10 abril

A VENDRE, un nègre mâle, âgé d'environ 28 ans, excellent peintre et vitrier, garanti des maladies et vices prévus par la loi ; il est bon charretier et cocher, très bien connu dans ce pays. Payable à 6 et 12 mois. Il donne $25 de loyer en ce moment ; et le propriétaire ne s'en défait que pour régler un bien de famille.—S'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 10 Avril.

JEAN DE CORRES—Docteur en médecine et en chirurgie, des colléges de Madrid, et Barcelone, ex-membre résidant de la ci-devant école et société médicale d'émulation de Bordeaux &c. &c. Légalement autorisé pour exercer en tout l'Etat de la Louisiane, a l'honneur d'annoncer aux habitans de la Nouvelle-Orléans qu'il a fixé sa demeure au coin de la rue Condé et du Maine, vis-à-vis la Pharmacie de MM. Orioli & Co.

Il se fait un devoir d'avertir le public, qu'ayant perfectionné son éducation médicale dans les écoles, et hôpitaux de France; il en possède l'idiôme, presque aussi bien que sa langue natale, et l'Anglais autant qu'il en faut pour être utile aux individus malades de toutes les nations auxquels cette dernière langue est plus familière. 15 avril

HARDES, &c. Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 3 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FIOT, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'oignons de Queen Ton, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

FOIN—70 ballots foin du nord, récemment reçu et à vendre par

24 nov J. R. PAYSON

## College Louisianais.

LES développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer son résidence dans la vaste bâtisse située au nord de FRASCATI, situé à un quart de mille au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve.

Les motifs qui ont déterminé ce changement ont le choix de la maison désignée ci-dessus, seront sûrement appréciés d'après l'exposé suivant :

1°.—La salubrité du lieu considérée par des jugés compétens comme plus fort que la sphère d'activité des maladies épidémiques qui, dans certaine saison, exercent d'effrayants ravages à la Nouvelle-Orléans.

2°. La proximité de la ville, qui permet de jour de jour les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvéniens qu'elle présente.

3°. Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la quantité des études classiques.

4°. La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permît de séparer les jeunes élèves des élèves plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges.

Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il les soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estimera heureux des motifs obtenus leur approbation; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne saisissant pas cette occasion de leur offrir ses remercîmens.

Mr. Guillet, professeur de mathématiques au Collège Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Allou d'Hémécourt, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu pour les plus favorables suspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Durand à MM. Roffignac, Pilié et d'autres citoyens respectables de cette ville.

Considérant combien il est difficile de faire parvenir à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables dans une maison d'éducation, M. Cuvellier [illegible] vers des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans.

Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement. 26 mars.

DEPOT DU VERITABLE REMEDE DE LE ROY

*TENU PAR A. MICHOUD.*

L'ANCIEN Dépot de cet incomparable Remède, expédié par Mr. COTTEN, ainsi que le prouve par l'exhibition des factures, est maintenant en face de la Halle ; au coin des rues de la Levée et Madisson.

Prix avec les instructions, purgatif $1 75, vomitif $1, ensemble tous les ouvrages du Dr. Le Roy à $1 le volume.

Ant. Michoud tient également un DEPOT L'ANTIGALAIREUX du Dr. Guillet de Paris.

Prix $1 75 la bouteille avec le livre.

Au magasin dudit Ant. Michoud on trouve toutes sortes d'objets en clinquaillerie, [illegible] bres, verroterie, faïences, cordes à linge, [illegible] bouteilles [illegible] &c &c. &c.

ON Y DETAILLE

12 livres de leur Sauce pour $1, et 6 livres d'excellent Cirage de Bordeaux pour une piastre. 6 mars.

DEMANDE—On désire trouver à louer une cuisinière. Un [illegible] le fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues. 10 décembre—2f.

GRAISSE & WHISKEY.—159 boetes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON

24 nov.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

370 sacs Café de la Havane.

30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.

100 sacs de 1000 bouchons fins.

40 caisses Huile de Vitriol de deux dames-jeannes chaque.

100 barils Vinaigre de cidre fort.

500 sacs Sel de Liverpool.

24 barillets Plomb de chasse patenté.

200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.

40 barils Sucre en pain.

40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.

Grils pour bateaux à vapeur, Charrêtes et Roues, Drays et Brouet

A vendre par

15 janv. SAMUEL P. MORGAN.

CONFITURES, &c.—4 barres de confiture en boîtes communes et dorées ; 4 do. rouge blanc ; a vendre par A. RODER, Jr.

Dec 18.

BEURRE frais—50 fréquins beurre en débarquement du bateau à vapeur Belvidère, et à vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, rue Levée.